



ADOPTÉ

COMITÉ CSEHDA

Procès-verbal de l'assemblée générale du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire des Patriotes, tenue le 18 octobre 2010, à 19 h 30, au siège social de la Commission scolaire situé au 1740, rue Roberval à Saint-Bruno-de-Montarville.

OUVERTURE

La séance débute à 19 h 30.

32 personnes assistent à la réunion sous la présidence de madame France Tremblay et de madame Nicole Borremans, coordonnatrice au service des ressources éducatives, représentant de la direction générale à ce comité.

ORDRE DU JOUR

I. MOT DE BIENVENUE

Mme France Tremblay, présidente du Comité 2009-2010, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants de l'assemblée.

Elle présente les membres-parents du Comité 2009-2010 et dresse le bilan des activités du comité durant l'année scolaire 2009-2010.

Elle souligne que l'objectif de la réunion est de faire élire les parents qui siégeront au Comité pour l'année scolaire 2010-2011.

Elle présente l'ordre du jour :

- Mot de bienvenue
- Le Comité consultatif des services aux élèves HDAA
- Bilan du Comité 2009-2010

- Budget du Comité 2009-2010
- Période de question sur le fonctionnement du Comité
- Mises en candidature et élection des membres
- Nomination d'un parent représentant au Comité de parents
- Mot de la fin

2. LE COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

Madame Borremans décrit le rôle principal du Comité qui consiste à donner son avis à la Commission scolaire sur des sujets qu'elle est tenue de lui soumettre, dont entre autres la politique d'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. L'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves Il peut aussi donner son avis sur l'application du plan d'intervention et sur les ententes que la commission scolaire peut conclure avec des organismes pour la prestation de services à ces élèves.

Sa composition est régie par la Loi sur l'instruction publique et le nombre des représentants de chaque groupe est déterminé par le Conseil des commissaires. Ainsi, pour la Commission scolaire des Patriotes, le comité se compose de dix représentants des parents d'élèves HDAA, trois enseignants, un professionnel et un membre du personnel de soutien qui œuvrent auprès de ces élèves, une direction d'école, un représentant des organismes qui dispensent des services à ces élèves et la coordonnatrice à l'adaptation scolaire qui représente la directrice générale (sans droit de vote).

3. BILAN DU COMITÉ 2009-2010

Mme France Tremblay présente et commente les points saillants de l'année 2009-2010.

Parmi les sujets qui ont été traités, le Comité s'est prononcé sur les dossiers suivants :

- Suivis aux recommandations 2008-2009
- Règles de régie interne
- Consultation sur la politique relative à l'inscription et à la répartition des élèves dans les écoles
- Plan d'élimination des barrières architecturales
- Priorités d'action des services de la CSP
- Bilan de l'organisation des services EHDAA
- Ententes hors territoires
- Comité pour prévenir et traiter la violence
- Guide quoi faire lorsque mon enfant rencontre des difficultés à l'école?
- Planification pour le développement des services aux EHDAA
- Transport scolaire
- Protecteur de l'élève
- Budget alloué aux EHDAA
- Procédure d'identification des effectifs scolaires de l'adaptation scolaire et classement préscolaire - primaire et secondaire
- Calendrier scolaire
- Plan triennal de répartition et de destination des immeubles

- Liste des écoles et des centres pour l'année 2010-2011 et actes d'établissement
- Répartition des services éducatifs EHDAA
- Convention de partenariat et nouvelles provenant du MELS
- Mesure d'appui additionnel aux élèves handicapés
- Relation avec le comité de parents et la Fédération des comités de parents
- Localisation des classes spécialisées au primaire et au secondaire
- Plan de répartition des effectifs professionnels, orthopédagogiques et enseignants ressources

4. BUDGET DU COMITÉ 2009-2010

Budget	Dépenses	Disponibilité
8 298,00 \$	1 635,45 \$	6 662,55 \$

Frais de déplacement 1 260,45 \$

5. PÉRIODE DE QUESTION SUR LE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ

Madame France Tremblay et madame Nicole Borremans répondent aux questions dont les principales portent sur :

Avoir accès à la liste des services offerts à la Commission scolaire des Patriotes :

- Le comité de parents
- Les classes pour dyslexiques
- Le conseil des commissaires (les membres du comité de parents pouvant le devenir)
- L'influence du CCEHDAA au niveau décisionnel

6. MISE EN CANDIDATURE ET ÉLECTIONS DES MEMBRES

Madame Nicole Borremans agit à titre de présidente d'élection. Elle énonce les modalités d'élection aux postes en nomination : 5 membres parents pour un mandat de deux ans.

Nicole Borremans ouvre la période de mise en candidature :

- Josée Archambault
- Ian Champagne
- André Hamel
- Louis Provencher
- Nathalie Racine

mise en candidature. Le nombre de candidats correspondant au nombre de postes disponibles, les candidats sont élus par acclamation.

6.1 ÉLECTIONS

Résolution 1-2010-10-18

Considérant l'article 185, l^o de la Loi sur l'instruction publique;

Suite aux élections, il est proposé par France Tremblay appuyé par Marc Langlois de nommer au Comité consultatif des services aux élèves HDAA, année scolaire 2010-2011, les parents élus suivants :

Pour un mandat de deux ans :

- Josée Archambault
- Ian Champagne
- André Hamel
- Louis Provencher
- Nathalie Racine

Adopté à l'unanimité

6.2 MISE EN CANDIDATURE ET ÉLECTIONS DES PARENTS SUBSTITUTS

Résolution 2-2010-10-18

Advenant la démission d'un ou des parents en cours de mandat, Marc Langlois appuyé par Chantal Bourdeau, propose qu'une liste de parents intéressés à remplacer le ou les parents démissionnaires soit établie et que le rappel se fasse dans l'ordre suivant.

- Marie-Claude Dion
- Martin Lebeau
- Julie Carignan

Adopté à l'unanimité

7. DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DU COMITÉ CSEHDAA AU COMITÉ DE PARENTS 2010-2011

Résolution 3-2010-10-18

Considérant l'article 189,2^o de la Loi sur l'instruction publique ;

Suite aux élections, il est proposé par André Hamel, appuyé par Chantal Bourdeau, que le représentant du Comité consultatif des services aux élèves HDAA au Comité de parents soit Louis Provencher, et que le substitut soit désigné lors de la première rencontre du CCSEHDAA.

Adopté à l'unanimité.

8. MOT DE LA FIN

Madame Nicole Borremans félicite les personnes qui ont été nommées et remercie les membres de l'assistance pour leur participation.

Le Comité CSEHDAA 2010-2011 est composé des dix (10) parents suivants :

Josée Archambault
Steve Bernier
Chantal Bourdeau
Ian Champagne
Patsy Foley
André Hamel
Marc Langlois
Louis Provencher
Nathalie Racine
France Tremblay

Madame Borremans avise que la première réunion du Comité se tiendra le lundi 8 novembre 2010, à 19 h 30, au siège social de la Commission scolaire des Patriotes. Les séances sont publiques et prévoient une période de parole au public.

La séance est levée. Il est 20 h 55.

PRÉSIDENTE
FRANCE TREMBLAY

RESPONSABLE
NICOLE BORREMANS